

moovforfait
Active ton forfait pour plus de minutes gratuites !

Tape : *555# pour activer ton forfait.

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

www.moov.tg

26 min offertes

40 min offertes

18 min offertes

270 min offertes

*Coût de souscription suivant le forfait activé.

no limit

groupe etisalat

N°740

du 09
SEPTEMBRE
2014



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.6 Réhabilitation du réseau routier du Bénin par EBOMAF
43 785 067 698
FCFA HT pour l'axe Comé-Lokossa-Dogbo et Zounhoué-Athiémé-Frontière Togo

P.4 Salubrité dans la capitale togolaise

Venir à bout des 280.000 tonnes de déchets solides annuels dans Lomé

* La mairie de Lomé concède les services de pré-collectes de déchets dans les 2^e et 5^e arrondissements

P.7 Les enfants de la rue
L'école ou un métier pour quitter la rue



La mairie centrale de la ville de Lomé

P.4 Banque
Coris Bank va installer son siège au Togo

P.3 Sur la base d'une dénonciation anonyme dans un marché attribué par le ministère de l'Agriculture
Deux entreprises et leurs dirigeants sociaux exclus par le CRD pour 5 ans

P.3 Dans l'ensemble, à en croire la Direction générale de la Statistique
Le Togo a enregistré une baisse continue de son activité industrielle de 1,8% en juin 2014



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales
 - Politique
 - Economie
 - Société
 - Sport
 - Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

ET SI ON EN PARLE

Par
Maurille
AFERI

Amazon testera ses drones de livraison en Inde

Selon la presse indienne, Amazon pourrait lancer dès cette année une expérimentation de son service de livraison par drones Amazon Prime Air, dans les environs de Bombay et Bangalore.

Le mois dernier, Amazon a écrit aux autorités de sécurité aériennes des États-Unis pour demander l'autorisation de tester à Seattle son projet de livraison par drones Amazon Prime Air, dévoilé fin 2013. En l'état actuel de la législation américaine, rappelée avec force par la Federal Aviation Administration (FAA), il est absolument interdit à une entreprise privée de faire voler des drones sur plusieurs kilomètres.

Mais faute pour l'administration américaine d'avancer assez vite à son goût, Amazon aurait décidé de jeter son dévolu sur l'Inde. Le *Economic Times* rapporte en effet de plusieurs sources proches du dossier que le géant du commerce électronique aurait décidé de réaliser des essais de son service de livraison par drones à Bombay et Bangalore, deux villes où il dispose déjà d'entrepôts.

Selon une source, ils pourraient même débiter au moment de Divali, une fête annuelle indienne qui aura lieu cette année le 22 octobre.

Des obstacles réglementaires et techniques

Alors que beaucoup avaient pris la vidéo de présentation d'Amazon Prime Air pour une simple blague à visée marketing, le projet du commerçant part d'une vision très cohérente et pragmatique. L'objectif n'est pas de remplacer complètement les livreurs, mais de proposer aux clients une livraison expresse, dans des zones géographiques très peuplées, proches d'entrepôts, sur une sélection de produits éligibles. Aussi les octocoptères développés par Amazon sont capables de soulever des charges jusqu'à 2,26 kg, ce qui couvre 86 % des produits vendus par la boutique en ligne.

Il restera cependant beaucoup d'obstacles à franchir par l'entreprise pour passer de l'idée à la mise en pratique. Il faudra non seulement lever les barrières juridiques mais aussi, et surtout (ce qui est lié), convaincre et se convaincre de la sécurité du système. Il n'est pas question que les drones tombent au sol, qu'ils se percutent entre eux ou avec d'autres aéroporteurs de livreurs concurrents, qu'ils soient piratés ou attaqués par des délinquants désireux d'en voler le contenu, etc.

Amazon l'a toutefois assuré aux autorités américaines : « Un jour, voir Amazon Prime Air sera aussi normal que de voir des camions de courriers sur la route aujourd'hui ».

COMMUNIQUE

Dans le cadre des préparatifs du sommet extraordinaire des Chefs d'Etats de l'Union Africaine sur la sécurité maritime qu'organise le Togo en Octobre 2015, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération recrute des Togolais nationaux et de la diaspora des deux sexes, spécialistes et experts dans tous les domaines affiliés à la sécurité maritime. Les dossiers des candidatures sont composés comme suit :

- une photocopie légalisée du certificat de naissance ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité ;
- une photocopie légalisée d'un diplôme ou attestation maritime ;
- un Curriculum vitae.

Le dépôt des dossiers de candidatures se fait en ligne sur le site du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération www.diplomatie.gouv.tg ou auprès de la Direction des Organisations Internationales dudit Ministère.

La date de clôture est fixée, au plus tard au, 30 Septembre 2014.

Fait à Lomé, le 08 Septembre 2014

Concours national d'écriture de scénarii : le délai prend fin ce 15 septembre

Dans le cadre de la promotion du cinéma togolais, le Ministère de la culture en partenariat avec la société KEF Productions S.A.-CA, une société spécialisée dans les activités du cinéma, a lancé en août dernier, un concours d'écriture de scénarii de films de fiction doté de prix à l'intention de tous les togolais scénaristes ou s'essayant dans ce domaine.

Le concours, libre de thème, prend fin ce 15 septembre. « Tout candidat participera à ce concours avec un seul scénario qu'il devra déposer en version numérique et support papier, au plus tard le 15 septembre 2014 à 17h00, à la direction nationale de la cinématographie », selon le communiqué du ministère de la Culture.

Le concours est doté de trois prix d'1 million CFA.

Le lancement de ce concours intervient dans un environnement



cinématographique caractérisé de « désert culturel » par certains acteurs du domaine.

« Cet appel à scénarii procède d'un constat selon lequel la production filmique au Togo souffre en termes de qualité et d'authenticité. Le Togo n'a pas encore une identité et une qualification en la matière. Un bon film se définit par une bonne histoire et de bons personnages. Une bonne histoire suppose un bon

scénario. Le scénario est l'outil fédérateur des hommes du cinéma. Pour que des films togolais touchent le public togolais, ils doivent être réalisés à partir de scénarii écrits par des togolais parce que personne à part eux, ne saurait raconter leurs histoires. D'où l'urgence de lancer cet appel à scénarii », souligne le ministère.

D'où l'intérêt de ce concours d'encourager la création

cinématographique pour promouvoir l'industrie du cinéma au Togo. » Il a pour objectif Concrétiser la volonté politique du gouvernement à promouvoir le cinéma togolais et à en faire une grande priorité ; de stimuler l'esprit de créativité et de compétitivité chez les jeunes en faveur du 7^{ème} art ; et de disposer désormais de films togolais produits par les togolais pour les togolais et les non togolais.

Blog et Politique

Le nouvel ambassadeur de France est un excellent blogueur

Le nouvel ambassadeur de France au Togo, Marc Fonbaustier, est atypique. Contrairement à beaucoup de diplomates, qui gardent un silence sépulcral sur certaines questions, ce dernier est intellectuel d'une rare culture. Ses interventions sur son blog sont d'excellentes factures et étonnent par la profondeur des articles. Son dernier post porte sur le génocide dans l'histoire de l'humanité. On peut constater avec lui qu'il n'y pas que la Shoah, le génocide arménien et le génocide des Tutsi rwandais qui sont les seuls dans

l'histoire.

"Car le génocide participe également d'une entreprise délirante de construction d'un ordre a priori rassurant d'unité et de pureté. A cet égard, entre psychopathologie et anthropologie, en passant par l'histoire et la science politique, les « genocide studies » chères aux anglo-saxons exigent des approches transdisciplinaires, sans prétendre à l'exhaustivité..."

Se pose aussi la question du terrain de développement d'un génocide : à la faveur d'un Etat fort ou d'un Etat faible ?, a-t-il

notamment mis en exergue.

Marc Fonbaustier, né le 30 juin 1964 à Saint-Vallier, est un haut fonctionnaire français, anciennement Ministre Conseiller à l'Ambassade de France en Inde, puis Consul général de France à Hong Kong et Macao, ancien sous-directeur du centre de crise du ministère des Affaires Etrangères et Européennes et ambassadeur de France au Togo depuis 2014.

Cet énarque sortie également de Saint-Cyr, est un haut-fonctionnaire passé par plusieurs ministères. Il a surtout travaillé sur



Marc Fonbaustier,
Ambassadeur de France au Togo

des questions hautement stratégiques.

Livre

Des libraires françaises boycottent le livre de Valérie Trierweiler

Un fait curieux se déroule en France depuis la parution du livre de l'ex première dame de France, Mme Valérie Trierweiler. Des libraires expriment bruyamment sur les réseaux sociaux leur refus de vendre « Merci pour ce moment », en dépit d'une forte demande. Tiré en 200.000 exemplaires, le stock est déjà épuisé, les Français, véritable peuple de voyeurs, son sensibles à ce déballage public sur la vie privée du président par une dame indigne.

L'ouvrage est décrié par la plupart des éditorialistes, mais les réseaux sociaux nous informent que certains libraires indépendants semblent eux aussi offusqués par le récit de l'ex-First Journaliste. Sur Twitter ou Facebook, a été partagée une

série d'images d'affichettes installées par des commerçants à l'entrée de leurs boutiques.

« Nous avons 11 000 livres nous n'avons pas vocation à être la poubelle de Trierweiler et Hollande. Merci pour ce moment de compréhension », écrit un libraire. Tandis qu'un autre fait savoir qu'il n'a tout simplement pas le livre tout en indiquant aux clients les belles œuvres à lire.

Cette situation intervient alors qu'en France les librairies se sont constituées en association pour se plaindre de la razzia commerciale d'Amazon. On ne peut donc pas comprendre qu'elles refusent de profiter d'une telle aubaine commerciale d'un best-seller destiné tout de même à caler les meubles après lecture. Mais ainsi va la France.

L'argent n'a pas d'odeur, mais les libraires ont tout de même

bonne conscience.



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Dans l'ensemble, à en croire la Direction générale de la Statistique

Le Togo a enregistré une baisse continue de son activité industrielle de 1,8% en juin 2014

Late Pater

Selon la Division des Etudes Economiques et des Statistiques Financières de la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN), dans l'ensemble le Togo a enregistré une baisse continue de son activité industrielle en juin 2014 ; laquelle baisse est entamée depuis février 2014. Au cours du sixième mois de l'année en cours, l'activité industrielle a diminué de 1,8% pour l'indice corrigé des jours ouvrables (indice CJO) et de 1,8% pour l'indice brut par rapport au mois de mai 2014. Cette baisse est essentiellement due à celle des activités de la branche « productions diverses des industries extractives » et « production et distribution d'électricité et de gaz », qui ont vu leurs productions baisser respectivement de 11,5% et de 13,6% par rapport à mai 2014. En glissement annuel, par rapport à la même période, l'activité industrielle a enregistré une augmentation de 45,2%.

Productions diverses des industries extractives : une baisse de l'activité. Après sa quasi-stabilité constatée un mois auparavant, l'activité dans l'industrie extractive enregistre un recul de sa

production en juin 2014. L'indice CJO baisse de 11,5% pour atteindre 257,4 contre 290,9 en mai 2014. L'indice brut, quant à lui, enregistre une baisse de 18,7%. Cette évolution est totalement imputable à la baisse de l'activité de la sous branche « Extraction de phosphates et de sels de potassium naturels ». Dans cette sous branche, l'indice corrigé en juin 2014 diminue de 14,1% par rapport à mai 2014. Comparé à la même période en 2013, l'indice corrigé de la branche a enregistré en juin 2014 une hausse de 10,7%.

Fabrication de produits alimentaires et de boissons : une hausse de l'activité. L'activité de fabrication de produits alimentaires et de boissons a connu une hausse de sa production en juin 2014. L'indice CJO est passé de 96,2 en mai 2014 à 119,6 en juin et l'indice brut est passé de 106,2 à 136,4 au cours de la même période. La hausse de l'indice est la conséquence directe de celle enregistrée dans les sous branches « Travail des grains, fabrication d'aliments pour animaux », « Fabrication de pain et de pâtisseries fraîches », « Fabrication de boissons alcoolisées » et « Fabrication



Comme d'autres secteurs, la sous branche «Extraction de phosphates» a contribué à la baisse

d'eaux de table et fabrication de boissons non alcoolisées». En glissement annuel, par rapport à juin 2013, l'indice de la branche du mois sous revu a augmenté de 20,5% pour l'indice CJO.

Fabrication de produits chimiques : une quasi-stabilité de l'activité. L'activité de production chimique enregistre une stabilité en juin 2014. L'indice CJO augmente de 0,2% pour atteindre 89,3 contre 89,2 en mai 2014. L'indice brut évolue dans les mêmes proportions. La sous branche « Fabrication de parfums et de produits de toilette », la plus importante, a enregistré en juin 2014 une croissance nulle par rapport

au mois de mai. Malgré la croissance de la sous branche « Fabrication de fibres synthétiques ou artificielles » de 69,4% par rapport à mai 2014, cette croissance n'a pas pu tirer vers le haut celle de la branche « Fabrication de produits chimiques ». Par rapport à juin 2013, l'activité de production chimique se détériore avec une baisse de 56,1% de l'indice corrigé en juin 2014.

Fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques : une évolution stable de l'activité industrielle. L'indice harmonisé de la production industrielle de cette branche affiche une évolution stable en juin 2014.

Tout comme en mai, l'indice CJO est de 102,2. Le niveau de l'indice brut est, lui aussi, de 123,1. Cette situation est entièrement imputable à la sous branche « Fabrication de produits en matières plastiques » dont l'indice CJO a atteint 102,2 au cours du mois sous revu. En glissement annuel, l'activité industrielle de la branche a affiché une légère baisse de 0,1% de son indice corrigé.

Fabrication de verre, poteries et matériaux pour la construction : un rebondissement de l'activité. L'activité de fabrication de verres, poteries et matériaux de construction rebondit en juin 2014. L'indice CJO passe de 83,7 en mai 2014 à 88 en juin 2014. L'indice brut, de son côté, passe de 90,8 à 94,6 au cours de la même période. La hausse constatée dans cette branche est due à celle de la sous branche « Fabrication de ciment, chaux et plâtre », dont l'activité a augmenté de 5,2% (indice CJO) en juin 2014. Comparativement à juin 2013, l'indice de la production industrielle de la branche subit un repli de 6,5% pour l'indice CJO et de 3,8% pour l'indice brut en juin 2014.

Métallurgie, fonderie : une légère baisse. L'activité de l'industrie métallurgique et de la fonderie affiche

une baisse de sa production. L'indice CJO baisse légèrement de 0,7% et l'indice brut de 2,4% en juin 2014. La baisse notée au cours de ce mois dans cette branche d'activité est essentiellement due à celle de la sous branche « Sidérurgie et première transformation de l'acier ». Cette sous branche affiche une baisse légère de 0,7% par rapport au mois précédent. L'indice CJO de juin 2014 a enregistré, en glissement annuel, une hausse de 19,4% et l'indice brut une hausse de 23,2% par rapport à juin dernier.

Fabrication de meubles, activités de fabrication NCA : une augmentation de l'activité industrielle. L'activité de l'industrie de meubles et activités de fabrication NCA affiche en juin 2014 une augmentation de 13,2% de son indice CJO alors que, pour l'indice brut, on note une légère augmentation de 3,9% par rapport à mai 2014. Malgré la stabilité de la sous branche « Fabrication de matelas et de meubles », la hausse de celle de « Activité de fabrications diverses », qui représente environ 99% du poids total de la branche, a entraîné l'augmentation de la branche. L'indice corrigé de cette sous branche « Activité de fabrications diverses » enregistre, en effet, une hausse de 13,2% et l'indice brut une hausse de 3,9% de la même sous branche. En glissement annuel, l'indice CJO et l'indice brut de l'activité de la branche ont augmenté respectivement de 14,2% et 10,5% en juin 2014.

Production et distribution d'électricité et de gaz : une baisse continue. En juin 2014, l'activité de production d'électricité et de gaz connaît une diminution de sa production. L'indice de la branche enregistre une baisse de 13,6% par rapport à mai 2014. Cette baisse de l'activité constatée au cours du mois sous revu dans la branche est imputable essentiellement à l'activité de la sous branche « Production et distribution d'électricité » dont l'indice corrigé atteint un niveau de 145,4. En glissement annuelle, l'activité de la branche du mois de juin 2014 a enregistré une très forte augmentation de sa production par rapport à juin 2013.

En rappel, l'indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) est élaboré selon la méthodologie harmonisée proposée par la Commission de l'UEMOA et adoptée en juin 2003. Il mesure entre deux mois l'évolution moyenne de la production des entreprises industrielles installées sur le territoire économique et ne prend en compte que leurs activités productrices. Dans le cas du Togo, l'IHPI est calculé pour 143 produits regroupés en 37 sous branches qui composent 16 branches d'activités. Les données sur la production sont recueillies au cours de l'enquête mensuelle organisée auprès de 76 entreprises industrielles. L'année de base de l'IHPI est 2007 et les pondérations sont calculées sur la base du chiffre d'affaires hors taxe.

Sur la base d'une dénonciation anonyme dans un marché attribué par le ministère de l'Agriculture

Deux entreprises et leurs dirigeants sociaux exclus par le CRD pour 5 ans

Enregistrée le 23 juillet 2014 au Comité de règlement des différends (CRD), c'est une dénonciation anonyme qui a fait dire que les entreprises ARZ & Fils, Bâtir la Cité Sarl et Monfith Sarlu ne sont pas qualifiées pour être attributaires des lots d'un marché de fournitures préalablement bouclé par le ministère de l'Agriculture. L'attribution est annulée ; la reprise de l'évaluation des offres est ordonnée. Et, pour avoir « fourni de fausses attestations de bonne fin d'exécution dans leurs offres », les entreprises ARZ & Fils et Bâtir la Cité Sarl (déjà attributaires) ainsi que leurs dirigeants sociaux de droit, respectivement les nommés Douli Souman, Wable Mohamed et Tora Anani, et de fait sont exclus des procédures de passation des marchés publics et délégations de service public pour une durée de cinq ans. La décision est prise ce 4 septembre. Avant, il a fallu une saisine du président du CRD, Madame Ayélé



Madame Ayélé Datti, Président du CRD

Datti, courant août, pour suspendre la procédure d'attribution, après la dénonciation anonyme à la suite de la publication des résultats provisoires.

En février dernier, le ministère de l'Agriculture a lancé l'appel à concurrence internationale relatif à la fourniture et livraison de 240 des patesuses-égreneuses-vanneuses de maïs (lot n°1), 35 décortiqueuses-polisseuses de riz (lot n°2), 50 batteuses-vanneuses de riz (lot n°3), 200 baches agricoles (lot

n°4), 100 râpeuses mécaniques et 100 presses manuelles à manioc (lot n°5). Les soumissionnaires Business & Global Services, ARZ & Fils, Bâtir la Cité Sarl, STEA Sarl et Monfith Sarlu se sont vus attribuer, dans l'ordre, le lot n°1 pour 156,7 millions, le lot n°2 pour 87,13 millions, le lot n°3 pour 81,95 millions, le lot n°4 pour 102,95 millions et le lot n°5 pour 177,90 millions de francs Cfa.

Le dénonciateur a indiqué que de graves irrégularités ont été commises au cours de l'évaluation des offres.

Par exemple, que des entreprises ne disposent pas de capacités techniques et financières requises pour l'exécution du marché, qu'il s'agit des entreprises non seulement inconnues mais qui appartiennent à des membres des commissions, que le responsable de l'entreprise attributaire du lot n°5 – qui n'est autre qu'un ministre en fonction – a exercé des pressions pour se faire attribuer le lot. Finalement, après les recherches du CRD, il se révèle que les capacités financières fournies par Business & Global Services, ARZ & Fils, Bâtir la Cité et STEA Sarl sont « conformes soit aux critères de chiffres d'affaires moyens ou à celui de ligne de crédit ». « Dès lors que la société Monfith Sarlu n'a pas fourni les chiffres d'affaires moyens des trois dernières années ou une attestation de crédit d'un montant égal au moins à la moitié du montant de sa soumission, elle n'a pas satisfait aux critères relatifs aux capacités

financières exigées par le dossier d'appel d'offres ; c'est à tort que la société Monfith Sarlu a été retenue attributaire du lot n°5 », juge le CRD. Pour le cas des entreprises exclues, le ministère du Développement à la base et Togo Télécom ont déclaré que les attestations de bonne fin d'exécution présumées être délivrées par leurs structures ne sont pas authentiques ; deux autres associations, basées dans le Tône et le Kpendjal, ont aussi déclaré n'avoir jamais acquis les matériels agricoles listés dans les attestations de bonne fin d'exécution produites par ARZ & Fils. Le signataire de la lettre de soumission de l'entreprise ARZ & Fils a même reconnu avoir fait fabriquer des cachets au nom des deux associations qui lui ont permis de confectionner le faux. Le Directeur de Bâtir la Cité, lui, a reconnu, sans ambages, que les attestations fournies sont « de purs montages ». Sa société n'ayant jamais livré aux destinataires indiqués.

Par constat de leur Commission régionale de contrôle

Des sociétés d'assurances collaborent avec des intermédiaires non habilités

C'est le contenu de la circulaire n°001 prise le 26 juillet dernier par le président de la Commission régionale de contrôle des assurances, organe de la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA). Et ce, à l'issue de la 76^{ème} session ordinaire dudit organe tenu à Cotonou du 21 au 26 juillet 2014. Ainsi, il a été « constaté que des sociétés d'assurances collaborent avec des

intermédiaires d'assurances non habilités à présenter des opérations d'assurances ». Il ne fallait pas juste constater. Gnagne Bedi, le président de la Commission, rappelle aux sociétés d'assurances que la pratique est formellement interdite.

Qu'à cela ne tienne, les sociétés connaissent bien les personnes habilitées, avant d'enfreindre sciemment les règles contenues dans

le code CIMA. On cite par exemple les personnes physiques et sociétés immatriculées au registre du commerce pour le courtage d'assurance et, dans ces sociétés, les associés et les tiers qui ont le pouvoir de gérer ou d'administrer ; les personnes physiques ou morales titulaires d'un mandat d'agent général d'assurance ou chargées, à titre provisoire, des fonctions

d'agent général d'assurance ; les personnes physiques salariées commises à cet effet, soit par une entreprise d'assurance, soit par une personne ou société légalement mentionnée ; les personnes physiques non salariées, mandatées et rémunérées à la commission exclusivement par les sociétés d'assurances réalisant des opérations. Les sanctions sont aussi

bien connues, comme l'amende de 500.000 francs Cfa à 1.500.000 francs Cfa.

A rappeler que la Commission est l'organe régulateur de la Conférence. Elle est chargée du contrôle des sociétés, assure la surveillance générale et concourt à l'organisation des marchés nationaux d'assurances.

Pour accéder à l'Afrique du nord et le Golfe

12,5% de Ecobank cédée à Qatar National Bank

Jean Afolabi

Ecobank Transnational Incorporated (ETI) vient d'annoncer l'acquisition, par la Qatar National Bank (QNB), basée à Doha, d'une participation minoritaire de 12,5% de ETI. Ceci par le biais d'achat, par QNB, d'actions ordinaires et d'actions préférentielles convertibles détenues par la société Asset Management Company du Nigeria (AMCON) sur la Bourse du Nigeria («Nigerian Stock Exchange»). A la suite de cette transaction, Ecobank a engagé des discussions avec QNB en vue d'un partenariat stratégique afin de permettre aux deux banques de renforcer leurs relations d'affaires dans l'intérêt commun de leur clientèle respective, indique un communiqué de ETI. D'après le directeur général du groupe Ecobank, Albert Essien: «Ecobank est la banque avec la plus grande couverture en Afrique sub-saharienne. Ce partenariat stratégique avec QNB, une des banques les plus solides du monde, permettra un meilleur accès de Ecobank aux régions Afrique du Nord et pays du Golfe». Ecobank a déjà un important partenariat stratégique avec le géant bancaire

sud-africain Nedbank, ce qui en fait un acteur majeur en Afrique sub-saharienne et Afrique du sud. Cette opération améliore le positionnement stratégique de Ecobank comme banque panafricaine.

QNB est présent dans 26 pays et



Siège du groupe Ecobank à Lomé

sur trois continents. Elle a une forte présence en Afrique avec des agences, filiales et sociétés opérant en Algérie, Egypte, Libye, Mauritanie, Soudan et Soudan du Sud et en Tunisie. Elle a été distinguée «Meilleure Banque au Moyen Orient» par le magazine Euromoney et parmi l'une des «50 premières banques les plus sûres au monde» par le magazine Global

Finance en 2013.

Ecobank est classée parmi les trois premières banques (en termes de total de bilan) dans 14 des 36 pays africains où elle est présente. A fin Juin 2014, elle affiche un total de bilan de 23,4 milliards de dollars et un résultat avant impôt de 255

millions de dollars. Elle dispose d'un réseau unique de 1241 agences, 2500 guichets automatiques et 16 245 terminaux de paiement desservant plus de 10,8 millions de clients. Avec un effectif de 20 114 personnes, Ecobank est le plus grand employeur du secteur bancaire et financier de l'Afrique sub-saharienne.

Salubrité dans la capitale togolaise

Venir à bout des 280.000 tonnes de déchets solides annuels dans Lomé

* La mairie de Lomé concède les services de pré-collectes de déchets dans les 2è et 5è arrondissements

Dans le cadre de sa mission de gestion des déchets solides urbains dans la commune de Lomé, la Mairie a l'intention de procéder à la concession de prestations de pré-collecte des ordures ménagères dans les 2è et 5è arrondissements de Lomé. Ces services consistent à l'enlèvement régulier des déchets des ménages soumis à l'abonnement, la séparation des déchets recyclables et leur acheminement jusqu'à un dépotier intermédiaire de sa zone. Le contrat sera passé pour une durée de trois ans. L'adjudicataire – attendu au 18 septembre prochain – doit attester de bilans et de comptes de résultat des trois derniers exercices, et d'un chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires relatif à des prestations similaires réalisés au cours des trois dernières années.

La pré-collecte, animée par des entreprises accréditées par la Mairie, a été dotée de tracteurs aux fins de transport des déchets des ménages jusqu'aux dépotiers intermédiaires. Début août 2010, sur financement de l'Agence française de développement (Afd), la municipalité de Lomé réceptionnait sept de ces dépotiers intermédiaires modernes à des endroits stratégiques de la capitale, ainsi que 10 sites de stockage de containers. Ce sont désormais des espaces contrôlés de regroupement des déchets afin de supprimer la multitude de dépôts sauvages. Ils assurent la collecte des déchets et leur évacuation jusqu'à la

décharge finale. Dans certains quartiers, les dépotiers s'étendent très rapidement, au rythme de l'accroissement de la population, mais ils constituent souvent des soucis de santé pour les habitants de Lomé dont le nombre pourrait passer à 2,5 millions en 2025.

La production des déchets ménagers sur le périmètre communal va à un rythme inespéré, à environ 280.000 tonnes par an. Pour soulager la capitale de ses tonnes d'ordures ménagères, un site vient d'être identifié à Aképé, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de la ville. Le marché comprend un lot unique indivisible et est composé d'une tranche ferme et d'une tranche conditionnelle. La tranche ferme comprend : les travaux de construction d'un CET pour déchets solides ménagers ou assimilés comprenant la construction des casiers (C1 à C5), de l'aire, bâtiments et équipements de la zone de réception, des clôtures de la zone technique et équipements et de la construction de 4 km de route d'accès au site. Elle inclut l'exploitation du CET sur les cinq premières années de fonctionnement (année 1 à 5 inclus). En option : la réalisation et l'exploitation d'un centre de prétraitement des déchets solides pour la fabrication de Combustible solide de récupération (CSR). Cette option devra être obligatoirement chiffrée en complément de la tranche ferme.

La tranche conditionnelle comprend : la construction des casiers (C6 à C10) et l'exploitation du CET sur cinq années de fonctionnement supplémentaires (année 6 à 10 inclus). En option : l'exploitation de l'unité de fabrication de CSR sur cinq années supplémentaires (année 6 à 10 inclus). A l'issue de la tranche conditionnelle, sur demande spécifique du Maître d'ouvrage et à la suite d'une période de négociation préalable avec l'entreprise, le présent marché pourra être prolongé deux fois, correspondant chacune à une tranche complémentaire de 5 ans.

Après l'Agence française de développement (Afd), dans la seconde phase de son Projet d'environnement urbain (PEUL), c'est la Banque ouest africaine de développement (Boad) qui a donné en juin un nouveau coup de pouce au projet de construction d'un centre d'enfouissement des déchets solides de la ville de Lomé lorsque son conseil d'administration a approuvé une enveloppe de 6 milliards de francs Cfa à titre de financement partiel. L'aménagement devrait porter sur une superficie d'environ 192 hectares, pouvant accueillir 300 000 tonnes de déchets par an selon les normes internationales pour une période minimale de 20 ans, indiquait le communiqué de la banque. Ajoutant que la mise en œuvre du projet contribuera ainsi à une meilleure protection de l'environnement urbain.

Banque

Coris Bank va installer son siège au Togo

Coris Bank International prépare activement l'ouverture d'une filiale au Togo, prévue en septembre. La Banque burkinabé est également fortement encouragée par les

Bank International prépare activement l'ouverture d'une filiale au Togo, prévue en septembre. Mais on apprend que la banque dirigée par Idrissa Nassa pourrait aussi y

carrés à cet effet. Leur objectif : renforcer le rôle de place financière de Lomé, où sont déjà établies les deux banques panafricaines, Ecobank et Oragroup.

Créée en 2008, Coris Bank International a connu une progression constante de ses activités au cours des dernières années. Son total de bilan est passé de 237 milliards de F CFA en 2010 à 408 milliards l'an dernier. Numéro 2 au Burkina Faso, derrière Ecobank, Coris Bank dispose d'une filiale en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Fin janvier dernier, Coris Capital, une société de conseil et d'investissement a vu le jour. Dotée de 10 millions de dollars (environ 5 milliards de F CFA), elle est destinée à accompagner le développement des petites et moyennes entreprises (PME) du Burkina Faso et de la sous-région.



Siège de Coris Bank International

autorités togolaises à installer le siège du holding à Lomé, rapporte l'agence Chine nouvelle. On savait que Coris

installer le siège de son holding. Les autorités du pays lui auraient en effet proposé un terrain de 2 000 mètres

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

Des emprunts de 14,000 milliards la dernière semaine d'août

Au cours de la semaine du 26 août au 1^{er} septembre 2014, les banques et établissements de crédit du Togo ont enregistré des emprunts d'un montant de 14,000 milliards de francs Cfa, et des prêts de 10,000 milliards. Ceci entre dans le cadre des activités du marché interbancaire qui enregistrent un total de 76,560 milliards pour les prêts et autant pour les emprunts pour l'ensemble des établissements de l'Union monétaire ouest africaine

(Umoa) au cours de la même période.

Les emprunts au Togo sont notamment à une semaine pour 7,000 milliards, et à deux semaines pour le même montant. A une semaine, le taux moyen pondéré s'est situé à 3,59%. Les taux minimum et maximum sont fixés respectivement à 2,50% et 5,50%. A deux semaines, ils sont respectivement fixés à 4,96%, à 4,25% et à 5,75%.

En termes de prêts, les établissements de la Côte d'Ivoire ont le plus enregistré, à 20,000 milliards, dont 2,000 milliards à six mois. A cette échéance, les trois taux se sont situés à 5,75%. Les établissements du Sénégal ont enregistré 19,750 milliards. Le Mali a fait 16,000 milliards, dont 3,000 milliards à un jour, aux taux de respectifs et uniques de 3,02% Le Bénin et le Burkina Faso ont fait 15,500 milliards et 6,060 milliards.

Pour ce qui est des emprunts, ce sont les établissements du Sénégal qui ont le plus enregistré, sur la même période, à 20,500 milliards. Sur ce montant, 1,500 milliard sont à l'échéance de trois mois. Avec des

taux respectifs et unique de 5,75%. Les établissements du Burkina Faso ont enregistré 12,000 milliards, dont 1,000 milliard à un mois. Avec des taux de 4,66%, 3,75% et 5,50%. Ceux du Niger et du Bénin ont enregistré 6,000 milliards et 4,000 milliards. La Guinée-Bissau a enregistré 2,000 milliards, sans des prêts. Le Mali a fait 1,500 milliards.

D'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), l'évolution du marché interbancaire de l'Union a été marquée, en juillet 2014, par une contraction du volume des transactions et une hausse des taux d'intérêt. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 83,2 milliards en juillet 2014 contre 93,0 milliards en juin 2014. Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 4,35% en juillet 2014, en hausse de 2 points de base par rapport à juin 2014. Sur le marché à une semaine, le volume des opérations a baissé de 10,6 milliards, pour s'établir à 33,8 milliards. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 3,37%, en baisse de 33 points de base par rapport au mois précédent.

Au Burkina Faso

Le Fonds SEFA subventionne la centrale solaire de Windiga

Le Fonds des énergies durables pour l'Afrique (SEFA) a approuvé une subvention de 950 000 dollars, environ 47,5 millions de francs Cfa, destinée au développement de la centrale solaire photovoltaïque de Windiga, au Burkina Faso, d'une capacité de production de 20 MW. La subvention de SEFA pour la préparation du projet servira à appuyer les prestations de conseil restantes, nécessaires à la clôture financière du projet, notamment l'élaboration de l'accord d'achat

d'électricité, pour une durée de 25 ans, avec la société nationale publique Sonabel.

Ce projet de centrale solaire est à l'initiative d'un producteur d'énergie indépendant (PEI) ; il porte sur la conception, la construction et la gestion de la centrale solaire, située dans la zone de la Boucle du Mouhoun, à l'Ouest du pays. La centrale, dont la durée de vie est estimée à 25 ans, utilisera des panneaux photovoltaïques

polycristallins déployés sur 40 hectares et sera connectée au réseau national géré par la Sonabel. Ces cinq dernières années, la demande en énergie au Burkina Faso a crû de plus de 10% par an, creusant davantage le déficit d'approvisionnement en énergie que connaît le pays. Selon le rapport d'activités de Sonabel, la capacité installée en 2013 s'élevait à 247 MW, dont 215 MW fournis par l'énergie thermique.

En outre, le potentiel hydroélectrique au Burkina Faso est limité, en raison d'une pluviométrie irrégulière. Si de nouvelles sources d'énergie ne sont pas mises à profit pour répondre à la demande, le pays continuera de fortement dépendre des centrales thermiques, de l'hydroélectricité et de l'approvisionnement en énergie – variable – provenant des pays voisins, principalement de la Côte d'Ivoire.

FOOTBALL/CAN MAROC 2015

Tchakala: "Relever le défi ghanéen"

En s'inclinant devant la Guinée 2-1, vendredi à Casablanca dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, Maroc 2015, le Togo a raté une opportunité de se rassurer avant de recevoir mercredi le Ghana. Mais pour Tchakala Tchakala, le sélectionneur des Eperviers du Togo, ses hommes vont se surpasser et offrir au peuple togolais sa première victoire dans ces éliminatoires.

"Nous avons joué de la malchance. Si la première partie du jeu a été à l'avantage des Guinéens, les débats ont été rééquilibrés surtout en deuxième partie. Ce que nous regrettons, ce sont les occasions de buts que nous n'avons pas réussi à concrétiser", confie Tchakala Tchakala.

Pour leur premier match depuis un an, les Eperviers n'ont véritablement pas retrouvé leur automatisme, offrant la chance aux Guinéens de trouver rapidement la faille dans la défense togolaise sur penalty transformé par Seydouba Soumah à la 9^{ème} minute. Les Guinéens aggravent même le score juste avant la pause sur une réalisation de Sylla.

De retour des vestiaires, Adebayor qui doit avoir en horreur le goal Naby Yattara pour ses multiples arrêts pendant la première partie remet le gaz, permettant à Jonathan Ayité de réduire le score à la 57^{ème} minute. Les multiples changements effectués par les deux sélectionneurs n'apportent rien au score quoique du côté togolais, on peut regretter de n'avoir pas exploité à fond les occasions créées, surtout



que les Guinéens ont joué les 25 dernières minutes en infériorité numérique suite au second carton jaune écopé par Issiaga Sylla.

Mercredi, les Eperviers reçoivent le Ghana, auteur d'un match de 0-0 face à l'Ouganda samedi à Kumasi. Favori du groupe E, les Black Stars ont besoin de points pour faire hon-

neur à leur standing. Mais face au Togo qui est à la recherche de ses premiers points dans la compétition, la partie s'annonce difficile.

"Le Ghana a fait une bonne prestation à la Coupe du monde, Brésil 2014 mais il vient d'être accroché à domicile par l'Ouganda. Du coup le match de mercredi sonne comme

un match piège pour les deux sélections nationales. En ce sens, tous les joueurs sont conscients de l'effort supplémentaire à faire pour prendre les trois points. Nous sommes prêts pour relever le défi", ajoute Tchakala.

Le Nigeria plie devant la FIFA

Sous le coup d'une sanction de la FIFA, qui ne reconnaît le nouveau président de l'instance, la Fédération nigérienne a fait marche arrière et annoncé le retrait du candidat élu, Chris Giwa. Une décision qui permet aux Super Eagles de ne pas être éliminés de la course à la qualification pour la CAN 2015.

Les menaces qui planaient au-

dessus du Nigeria s'éloignent. Sous le coup d'une suspension de toutes ses équipes nationales, et ce pour toutes les compétitions de la FIFA, en raison de l'élection controversée de Chris Giwa à tête de la Fédération nigérienne (NFF), l'instance a fait machine arrière. Après avoir voulu tenter un bras de fer avec l'organisation mondiale du ballon rond, le nouveau Bureau exécutif de la NFF

a fini par céder.

Elu le 26 août dernier alors que le président sortant, Aminu Maigari n'avait pas pu prendre part au scrutin, car en détention préventive, Chris Giwa a renoncé à son poste ce lundi, peu de temps avant l'expiration de l'ultimatum fixé par la FIFA. "Notre football a traversé une période difficile, mais tout est en train de rentrer dans l'ordre", a fait savoir à la BBC,

Musa Amadu, le Secrétaire général du Bureau sortant.

Pour la seconde fois en l'espace de quelques semaines, le Nigeria a cédé face aux injonctions de la FIFA. Au mois de juillet, la NFF avait même été suspendue durant 8 jours, après la décision de la Haute Cour de justice

NATATION/

Les 12^{èmes} championnats d'Afrique reportés par crainte d'Ebola

La Confédération africaine de natation (CAN) a décidé de reporter à une date ultérieure les 12^{èmes} championnats d'Afrique de Natation qui devaient se tenir du 22 au 28 septembre 2014 à Dakar par crainte de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, a-t-on appris de source informée.

"La CAN a saisi la Fédération sénégalaise de natation et de sauvetage et le Comité d'organisation des championnats d'Afrique de natation pour les informer de sa décision de reporter à une date ultérieure les 12^{èmes} championnats d'Afrique de natation qui devaient se tenir du 22 au 28 septembre 2014 à Dakar, indique le communiqué reçu à l'APS.

La même source souligne que de nombreux pays participants ont décidé de s'abstenir et d'autres ont réduit de façon notable le nombre de nageurs devant participer à l'événement, "du fait de craintes liées à la situation sanitaire actuelle dans certains pays d'Afrique de l'Ouest".

Selon la même source, le Sénégal ayant fermé ses frontières avec les zones sous épidémie, "les nageurs issus de ces pays ne pourraient plus se joindre aux autres compétiteurs dans les conditions souhaitées".

"En conséquence, en temps opportun, la CAN promet d'envoyer une circulaire à tous les pays, à propos de la reprogrammation de l'événement", ajoute le communiqué.

Selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé, donné vendredi 5 septembre, le virus Ebola a fait 2 097 morts, sur 3 944 cas confirmés au Liberia, en Guinée et en Sierra Leone. En outre, le Nigeria, qui ne figure pas dans ces statistiques, a déclaré 22 cas, dont 8 morts.

Keshi: rien n'est perdu

Au lendemain d'un échec mémorable contre le Congo à Calabar, Stephen Keshi se refuse à baisser les bras. C'était pourtant la première fois que les Nigériens s'inclinaient à domicile dans un match officiel depuis la défaite (0-2) lors du match aller du dernier tour éliminatoire de la Coupe du monde 1982. Pour le sélectionneur des Super Eagles la défaite a été un véritable choc mais il refuse de se laisser abattre.

"Je suis extrêmement déçu non seulement de la défaite mais plus encore de notre comportement en première période. J'avais eu avant le match comme un pressentiment et j'avais demandé à mes joueurs de faire très attention et de faire preuve d'une grande énergie. Nous avons marqué le premier but et tout le monde s'est dit que c'était dans la poche. Nous avions les moyens de remettre les choses en place après la mi-temps et nous ne l'avons pas fait", déclarait, amer, l'ancien capitaine de la sélection nationale, vainqueur de la CAN 1994. Il estime cependant que les Super Eagles ont encore les moyens de faire amende honorable contre les Sud-Africains sur la base de leurs confrontations précédentes. Les deux pays se sont rencontrés à neuf reprises dans le passé et les Bafana Bafana ne comptent qu'une seule victoire, en 2004.

"Nous devons nous remettre en selle mercredi. Je sais que tous les espoirs ne sont pas perdus. Nous avons perdu contre le Congo et cela fait partie du jeu. Peut-être sera-ce une bonne leçon pour les joueurs avant le déplacement du Cap", souligne-t-il.

TENNIS/US OPEN

Serena Williams reine de New-York

Serena Williams a remporté l'US Open pour la troisième fois de rang, dimanche à New York. En finale, Caroline Wozniacki n'a pas pesé bien lourd face à l'Américaine (6-3, 6-3).

Et de trois ! Trois ans que Serena Williams règne sans partage sur l'US Open. En finale, ce dimanche à New York, Caroline Wozniacki n'a pas trouvé la solution face à la puissance de l'Américaine (6-3, 6-3). La Danoise se devait d'entraîner sa rivale dans une filière longue afin d'éviter sa force de frappe. Las, privée de coups gagnants et d'une arme capable de dérégler la cadette des sœurs Williams, elle n'a fait que subir durant toute la rencontre. Serena Williams, elle, donnait l'impression que l'adversaire de l'autre côté du filet importait peu. Imperturbable, l'Américaine semblait en mission. Trop friable, notamment au service, Wozniacki n'était pas suffisamment armée pour lutter.

La domination de l'Américaine a été totale tout au long de la quinzaine new-yorkaise. Elle n'a perdu aucun set pour arriver en finale.



Mieux, dans chaque manche disputée, elle n'a jamais perdu plus de trois jeux. La finale aura été à l'image de son tournoi. Même si le match a été long à se lancer en raison d'une nervosité palpable chez les deux joueuses, amies dans la vie. La première manche a d'ailleurs été un festival de break. Il y en a eu cinq dans les six premiers jeux disputés ! Mais Williams a su serrer le jeu

quand il le fallait pour garder son service et emporter le premier set (6-3). Caroline Wozniacki n'avait pas remporté un seul de ses engagements et n'avait qu'un point gagnant à se mettre sous la dent.

Le deuxième set était presque une copie du premier. Ala différence près que Wozniacki tenait mieux ses services, malgré un break initial. Les échanges duraient un peu plus, mais

tournaient quand même en faveur de l'Américaine. Impuissante, Wozniacki cédait une dernière fois son service et laissait Serena Williams s'écrouler sur le court en réalisant qu'elle venait de remporter le dix-huitième titre du Grand Chelem de sa carrière, soit autant désormais que les légendes Chris Evert et Martina Navratilova. Et probablement pas le dernier.

moovpacks
Avez-vous vu les derniers packs ?

Nous n'avons pas fini de vous étonner avec des offres pensées et étudiées uniquement pour vous. Nos packs, accessibles de 4 500 F à 95 000 F, sont disponibles dans nos agences et points de vente. Il suffit juste d'un pas pour entrer dans le moov, ce monde aux aventures sans limites.

no limit

HUAWEI G6211 (rouge sim)
11 900 F CFA

BlackBerry 9220
95 000 F CFA

Alcatel OT 217D
10 000 F CFA

Alcatel OT 232
9 500 F CFA

HUAWEI G1101
4 500 F CFA

Alcatel OT 132
8 900 F CFA

1 FR de connexion offert

www.moov.ig

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe etisalat

Réhabilitation du réseau routier du Bénin par EBOMAF

43 785 067 698 FCFA HT pour l'axe Comé-Lokossa-Dogbo et Zounhoué-Athiémé-Frontière Togo

L'Afrique s'est réveillée, peut-on dire. Les visions de développement de nos nouveaux dirigeants s'affirment de jour en jour. Que ce soit au Togo, en République démocratique du Congo, au Gabon, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Sénégal... l'heure est aux grands travaux nationaux comme communautaires. C'est ainsi que le gouvernement béninois a entrepris, en ce qui le concerne, depuis quelques années, des actions visant à construire et à réhabiliter tout le réseau routier du pays. Cette politique de grands travaux concerne non seulement le secteur routier, mais également l'assainissement, l'électrification, l'accès à l'eau, la construction des écoles, des centres de santé dans toutes les communes du pays. C'est dans cette optique que le samedi 6 septembre 2014 à Lokossa, le Chef de l'Etat Yayi Boni a lancé officiellement les travaux de réhabilitation de la route Comé-Lokossa-Dogbo et la bretelle Zounhoué-Athiémé-frontière du Togo longue de 71 km pour un coût total de 43 785 067 698 FCFA HT et financés par la Banque ouest africaine de développement (Boad), l'Etat béninois et les banques commerciales. Objectifs : contribuer d'une part à l'accélération et au renforcement routier de l'espace communautaire, et assurer d'autre part l'augmentation de l'efficacité du transport routier en vue de stimuler le développement économique et social ainsi que l'intégration régionale. Avec l'expertise et le savoir-faire de l'entreprise Ebomaf.

Devant certains membres du gouvernement, des députés, des préfets, des maires, des conseillers communaux et municipaux, des chefs traditionnels et une foule en liesse, le Chef de l'Etat Yayi Boni martèle : « La République vous entend mais la République vous invite à redoubler d'effort au travail et de nous faire confiance pour une meilleure répartition du fruit de notre croissance. Avec la BOAD, le Bénin grandira toujours. Ce, sur la base de ce partenariat stratégique que nous avons mis en place pour nous aider à réhabiliter complètement tout le réseau routier de notre patrie, sans oublier les autres impératifs, c'est-à-dire l'assainissement de toutes nos communes, l'électrification, l'accès à l'eau, les écoles, les centres de santé ». C'est le lieu de rappeler que les doléances du maire de Lokossa ont été satisfaites en partie par le



distribution équitable du fruit de la croissance est en passe de devenir réalité. Mais il va falloir que les Béninois se mettent sérieusement au travail pour réaliser ce rêve. De ce qui précède, à chaque fois que le Chef de l'Etat, devant la foule, exhorte les uns et les autres au travail, fait savoir que la voie du développement doit se baser non seulement sur le courage et l'espérance mais aussi et surtout l'union des fils et filles du pays. « Mes

parce que vos productions doivent pouvoir être évacuées. Mes chers compatriotes, l'espoir est permis, l'espérance est permise, soyez unis pour la République », a-t-il exhorté. Le Président de la République, très actif, ne lésine pas sur les moyens et son agenda pour constater de visu ce qui se passe sur le terrain à chaque fois qu'il faille faire l'état des lieux des réalisations en cours. Son implication personnelle dans tous les processus



gouvernement qui promet d'autres actions dans les tout prochains jours aussi bien pour Lokossa que pour les autres contrées du pays. Car, dans l'intervention du Chef de l'Etat, la nécessité d'initier des projets au bénéfice des populations est inscrite dans l'agenda de son équipe dirigeante qui en fait d'ailleurs son leitmotiv. La décentralisation et l'autonomie des communes aidant, l'émergence d'un Bénin avec une

chers compatriotes, je vous dis que l'espoir est permis. Le Bénin progresse et progressera encore avec la grâce du Seigneur. Nous avons décidé de renforcer le maillage du réseau routier de notre pays. Le Bénin est en chantier et le sera. Donc le maillage du réseau routier est en route et orienté vers le développement des pôles de développement économique, le désenclavement des zones rurales

de réalisation de projets lui permet d'être beaucoup plus proche de la population de façon presque permanente. Pour preuve, la commune de Lokossa a eu 3 fois en 3 semaines la visite du Chef de l'Etat dans le cadre du processus ayant abouti au lancement du bitumage et de la réhabilitation du réseau routier ce 6 septembre 2014.

Pour Aké Natondé, ministre des Travaux publics et des Transports,

« ce tronçon préoccupe à plus d'un titre non seulement les usagers du Bénin, du Togo et du Nigeria mais également ceux des pays de l'hinterland comme le Niger, le Burkina Faso et le Mali ». Le bitumage de la bretelle est très important en raison des échanges extracommunautaires très fréquents sur cet axe. C'est pour cela que le pont projeté pour le franchissement du fleuve Mono sur cette bretelle et dont les travaux de construction auront lieu dans les tout prochains jours s'avère nécessaire ainsi que l'aménagement et le bitumage de ladite bretelle.

Afin de témoigner à la délégation conduite par Yayi Boni sa gratitude et celle des populations bénéficiaires, Sossou, maire de la Commune de Lokossa, représentant tous les maires du département du Mono et de Koufo, estime que ce samedi 6 septembre 2014 est une journée historique qui sera gravée dans la mémoire en raison de la concrétisation des nombreuses démarches entreprises depuis 2009. Car, « la route est dans un état de dégradation avancée », fait-il constater. La signature de la convention de financement ayant eu lieu le 31 mars dernier, le maire a souhaité « que les travaux soient exécutés dans les règles de l'art » et que le dédommagement des riverains ne souffre d'aucune restriction.

Et comme on pouvait s'y attendre, les travaux sont confiés à EBOMAF eu égard à son expérience en la matière. Spécialisée dans les BTP, EBOMAF est présente aujourd'hui dans la sous-région ouest africaine, en Guinée, etc. Au regard de son dispositif matériel sans commune mesure qui n'a rien à envier aux



entreprises BTP de renommée internationale, EBOMAF sort de l'ombre pour passer au premier rang de la scène internationale. Aussi, son rayonnement au-delà des frontières est-il possible non seulement grâce à son matériel de haute technologie, mais aussi à son personnel jeune, dynamique et qualifié. Elle a donc un délai de 24 mois pour convaincre une fois encore les Béninois. Dans l'intervention de Arouna Mouhamed, directeur des travaux à EBOMAF, l'échéance sera respectée pour la simple raison que « l'entreprise préfinance des travaux » si c'est nécessaire. Ceci pour insinuer que les éventuels obstacles liés au financement sont d'ores et déjà écartés. Et il ne fait l'ombre d'aucun doute que les travaux seront exécutés dans les règles de l'art, comme le souhaite le maire, puisque dans toutes les interventions, il ressort que EBOMAF a déjà montré ses preuves en réalisant des ouvrages au-delà de ce qu'on lui confie aujourd'hui. L'honnêteté étant reconnue à cette structure, les responsables appliquent toujours une certaine rigueur en matière de contrôle dans l'exécution des ouvrages. Ceci est toujours la spécificité des grandes entreprises promises à un grand avenir.

Déjà au lancement des travaux, des dispositifs matériels étaient en place ainsi que les ouvriers qui ont d'ailleurs eu droit à la salutation du Chef de l'Etat béninois en guise d'encouragement. Et comme l'a annoncé le directeur des travaux à EBOMAF, tout est fin prêt pour le démarrage. Pour la circonstance, le service technique du ministère des Travaux publics et des Transports

est sollicité pour veiller au grain concomitamment avec l'équipe technique de EBOMAF. Ce qui revient à dire que les choses ne se feront pas à moitié. D'ailleurs les ouvriers laissent entendre qu'ils sont physiquement et mentalement prêts pour s'atteler aux tâches respectives à eux confiées. Dans la foulée, le ministre des Travaux publics a autorisé le démarrage de certains engins pour être sûr que ceux-ci sont effectivement au point.

Les aménagements programmés visent essentiellement à pourvoir la route Comé-Lokossa-Dogbo et la bretelle Zounhoué-Athiémé-Frontière Togo suivant les profils ci-après :

-section entre le PK 0+000 et le PK 22+600 (Zoungbonou) : couche de forme (recyclage de la chaussée existante sur 20 cm d'épaisseur), couche de fondation (15 cm de graveleux latéritique à 2% au ciment), couche de base (8 cm de grave bitume), couche de roulement (5 cm de béton bitumeux).

-section entre le PK 22+600 et le PK 42+900 (Lokossa) : couche de forme (20 cm de graveleux latéritique tout venant), couche de fondation (15 cm de graveleux latéritique amélioré à 2% au ciment), couche de base (8 cm de grave bitume), couche de roulement (5 cm de béton bitumeux).

-section entre le PK 42+900 et le PK 62+000 (Dogbo) : couche de fondation (20 cm de graveleux latéritique), couche de base (15 cm de graveleux latéritique stabilisé au ciment à 4%), couche de roulement (6 cm de béton bitumeux).

-etc.

COMMUNIQUÉ



TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU' A PARTIR DE CE JOUR, LES ESAPCES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOÉ ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE 12H00 A 14H30 DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H00 A 13H00 LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

Les enfants de la rue

L'école ou un métier pour quitter la rue

Etonam Sossou

Les enfants de la rue sont une vraie préoccupation pour les pays d'Afrique, le Togo y compris. Au grand marché d'Adawlato, la rencontre de Ricardo 11 ans nous a permis de comprendre que beaucoup aimeraient tant aller à l'école, si seulement ils le pouvaient.

L'aperçu du quotidien des enfants de la rue

Ricardo comme il se présente lui-même est un habitant des rues du grand marché d'Adawlato. Comme bon nombre, il est réveillé chaque matin entre 05H00 et 06H00 par les bruits de la circulation des automobiles. A partir de ce moment c'est une nouvelle chance qui s'offre à lui en attendant d'affronter dans la journée la faim, la fatigue ; puis dans la nuit, les possibles agressions physiques et humaines. Il ne fait plus partie de la catégorie de ceux qui de façon journalière ont une activité fixe qui leur permet de gagner un peu de sous. Généralement pour se nourrir ou

pour s'acheter une cigarette, une bouteille d'alcool... C'est normal dans le milieu. Ricardo n'a pas depuis quelques temps la chance de porter quelques bagages à l'arrivée ou aux départs des revendeuses. Son corps donne de comprendre le pourquoi : maigre, négligé, il laisse entrevoir un enfant rongé et fragilisé par le poids des souffrances malgré le si jeune âge. Le français bricolé et le semblant de pidgin sont une preuve d'une éducation de base acquise loin des bancs, mais sur les cartons qui lui servent de lit.

En vue d'affronter les difficultés du quotidien, plusieurs enfants et adolescents, âgés de 9 à 20 ans, errent dans les rues de la capitale togolaise et se sont organisés en réseau de solidarité, par quartiers ou par activités de Gestionnaires de parkings publics ou nettoyeurs de véhicules, les alternatives sont peu nombreuses et peu reluisantes pour ces enfants qui sont pour la plupart orphelins quand ils n'ont pas fuit les maltraitances familiales. « Chacun cherche ce qui peut lui

permettre de manger, de se vêtir, de se soigner, de subvenir à ses besoins. Les enfants de la rue bravent tous les dangers. (...) Je n'ai jamais souhaité être là ou je suis, mais je compte bien m'en sortir en suivant une formation car, nous ne voulons plus que le monde nous regarde comme des délinquants, des ratés, des pestiférés dangereux, mais plutôt qu'il nous vienne en aide en nous offrant des portes de sortie, car nous avons la volonté de changer » explique Yoann, 16 ans, qui a quitté le domicile familial à l'âge de 11 ans suite à des maltraitances.

« Pourquoi le gouvernement ne prend-il pas la décision de nous recenser et de créer des centres d'apprentissage des petits métiers pour nous ? (...) Les enfants de la rue ont aussi des ambitions dans la vie comme trouver un travail, fonder une famille et se prendre en charge. Tout cela n'est possible que si une opportunité leur est offerte ! » s'insurge Rony, 18 ans, orphelin livré à lui-même depuis l'âge de 7 ans.



Quelques soit le pays, les problèmes des enfants de la rue restent semblables et d'actualité. Pourquoi des enfants comme Ricardo n'ont-ils pas le privilège d'accéder à l'enseignement ? Relevons qu'il existe plusieurs catégories d'enfant de la rue : celle

de ceux qui veulent quitter la rue pour faire quelque chose, celle de ceux qui veulent quitter pour aller à l'école comme Ricardo, et celle de ceux qui préfèrent ne pas bouger de la rue malgré les risques et dangers. Ricardo par exemple est arrivé dans la rue il y

a 18 mois en provenance de Dagbati où il ne voulait plus supporter les coups de fouets et nombreuses punitions de sa « nouvelle mère ». Il affirme préférer affronter la vie dans la rue plutôt que d'y retourner. « Ma maison c'est ici, la rue » tranche d'un ton agacé Ricardo.

Plusieurs programmes et initiatives privées sont orientés et viennent appuyer l'action publique vers les enfants de la rue ; mais rare sont ceux qui favorisent l'accès à l'éducation des enfants et mineurs en situations difficiles. Si Ricardo peut profiter d'une assistance pour terminer au moins le cycle primaire qu'il a laissé il y a deux ans depuis la mort de sa mère, il restera à coup sûr, d'autres comme lui qui, un jour, feront payer à la société le prix pour leur avoir refusé le droit à l'éducation.

La Prostitution

Un business qui se modernise

« La prostitution est l'une des rares professions qui soient demeurées très artisanales en dépit des progrès techniques ». Quand Philippe Bouvard, célèbre présentateur de télé et humoriste français sortait cette phrase, il ne tenait sûrement pas compte de la perpétuelle évolution du monde, ni de l'esprit pervers des Hommes toujours à la quête de la limite dès qu'il s'agit de plaisir. L'humoriste ne devait pas non plus s'imaginer que la prostitution ne se résumerait plus seulement à ces femmes à peine vêtues qui appâtent, depuis la nuit des temps, les clients comme des poissonniers. Philippe Bouvard n'avait tout simplement pas compris que le plus vieux métier du monde évoluerait avec son temps, s'offrant même une nouvelle jeunesse. Au point où cette activité n'est plus le seul apanage des acteurs classiques.

Le phénomène n'est plus l'exclusivité des filles de la rue. Le business se modernise. Les prostitués se recrutent désormais dans toutes les classes sociales. Notamment dans les institutions universitaires. Sans doute en vertu du fantasme voulant qu'une étudiante « libertine » soit plus intéressante qu'une « vulgaire » prostituée. Ici, les femmes, de plus en plus jeunes, s'offrent contre de l'argent pour payer les études et s'offrir quelques caprices. Des prostituées en conclusion ? Que non, elles se considèrent comme des « escort-girls » et des maîtresses rémunérées, se limitant au côté grisant de ce genre de prostitution : argent rapide, sentiment de pouvoir, etc. Les couples non plus n'échappent pas à cette réalité,



puisque certaines épouses sont fortement encouragées par leurs maris à se « chercher » pour mettre du beurre dans les épinars. Et ça marche dans les deux sens, s'il vous plaît !

Car si les femmes sont toujours mises en avant dans ce secteur, elles doivent désormais faire face à la concurrence de plus en plus forte de la gent masculine qui se cache à peine. La pauvreté morale et financière de nombreuses familles explique, en effet, cette situation où même les mineurs, scolarisés ou non, ne sont pas épargnés. A côté de cela, diverses activités particulières se multiplient. Au point où « faire le trottoir » soit devenu vraiment ringard. Maintenant, les clients disposent d'endroits discrets comme les salons de massage, les boîtes de nuit et de striptease. Certains hôtels réputés proposent même ces services à la carte. Et que dire du rôle d'Internet, devenu

un outil de prostitution sans précédent du fait de l'anonymat et de la facilité d'utilisation qu'il offre.

La prostitution est partout, au point de réguler certains milieux professionnels. En échange de faveurs sexuelles, on obtient désormais tout ce qu'on veut : une promotion, la tête de ses ennemis, des voyages. Mais chut, ici non plus ce n'est pas vraiment de la prostitution. Rien à voir avec celles-là qui longent les rues de certains coins chauds de Lomé, prêtes à tout pour 200 F, et parfois moins. Mais ce sont ces dernières qui sont indexées par la loi qui sanctionne toute personne se livrant habituellement à des actes sexuels contre rémunération. Peut-être est il temps que la législation évolue avec son temps, en incluant bien entendu des sanctions pour le client. Parce que le sexe, rémunéré ou non, se pratique au moins à deux.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°297
DE LOTO KADOO DU 29 Août 2014

Merci de nous retrouver ce vendredi 05 Septembre 2014, pour prendre part au tirage de Loto Kadoo qui porte le N°298.

Lors du dernier tirage précédent, la LONATO a encore une fois, opéré des changements dans la vie de ses fidèles parieurs à travers divers lots intermédiaires et de gros lots gagnés sur toute l'étendue du territoire.

Dans la capitale, il a été recensé un lot de 750.000F CFA et un super gros lot de 2.850.000F CFA auprès des opérateurs 6112 et 3316.

La ville de SOKODE n'est pas en reste avec un lot de 500.000F CFA remporté sur le point de vente 10202.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE!
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°298 de Loto Kadoo du Vendredi 05 septembre 2014

Numéro de base

65

34

86

78

01

Numéros bonus

08

56

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 708 de Lotto Diamant du lundi 08 Septembre 2014

Numéro de base

**

**

**

**

**